

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Méthodologie du travail social 2			
Ancien Code	SOAS2B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/M/C/ EAS2130 + CEAH2130		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (degimbep@helha.be) Roxane LEMAN (lemanr@helha.be) Marcel LACROIX (lacroixm@helha.be) Bérengère JUVENT (juventb@helha.be) Florence PIRE (piref@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be) Soumia LAHDILY (lahdilys@helha.be) Stéphane DESPONTIN (despontins@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (nicolase@helha.be) Thierry MARTIN (martint@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne WALRAVENS (walravensa@helha.be) Nathalie GERARD (gerardn@helha.be) Michel HANOT (hanotm@helha.be) Benjamin LEVAQUE (levaqueb@helha.be) Marie-Laure SIX (sixml@helha.be) Michèle WILLEMS (willemsm@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS1B15, SOAS1B16

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B	Travail social individualisé	30 h / 3 C
SOAS2B13C	Travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13D	Travail social communautaire	30 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4 C
SOAS2B13F	Méthodologie du travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13G	Méthodologie de l'action collective	15 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4 C
SOAS2B13Y	Méthodologie du travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13Z	Méthodologie de l'action collective	15 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B13A	Méthodologie intégrée du travail social	90 h / 9 C
-----------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B	Travail social individualisé	30
SOAS2B13C	Travail social de groupe	30
SOAS2B13D	Travail social communautaire	30

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E	Méthodologie du travail social individuel	40
SOAS2B13F	Méthodologie du travail social de groupe	30
SOAS2B13G	Méthodologie de l'action collective	20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X	Méthodologie du travail social individuel	40
SOAS2B13Y	Méthodologie du travail social de groupe	30
SOAS2B13Z	Méthodologie de l'action collective	20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B13A	Méthodologie intégrée du travail social	90
-----------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

POUR LES DEPARTEMENTS DE MONS ET MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre.

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

les AA qui constituent l'UE outillent les étudiants d'un point de vue Méthodologique à travers des contenus qui développent leurs savoirs, savoirs-faire et savoirs-être requis par la pratique du travail social.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du travail social individuel			
Ancien Code	18_SOAS2B13E	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS2133		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Soumia LAHDILY (lahdilys@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation à l'intervention sociale prend en deuxième année une place qu'elle n'avait pas en première. Lors d'un stage de longue durée, l'étudiant(e) est amené (e) non plus à observer l'intervention des autres travailleurs sociaux mais à intervenir lui-même. C'est donc le moment propice pour l'aider à structurer et à réfléchir cette action qu'il entreprend. Pour ce faire, il a besoin d'outils « théoriques » qui lui permettront d'éclairer, de comprendre et donc de réorienter cette pratique. Il ne s'agira pas de « recettes » applicables telles quelles face à telle ou telle situation mais d'outils que l'étudiant aura à se réapproprier en vue de voir ensuite lequel lui paraît utile à lui (elle) face à telle situation concrète. Ce cours participe pleinement au processus de maturation personnelle et professionnelle chez l'étudiant en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle.

Le cours de MTSI permettra à l'étudiant d'agir avec méthode. Pour ce faire, il (elle) sera amené à prendre connaissance des diverses méthodes d'investigation, d'analyse, d'intervention et d'évaluation utilisables face à des situations concrètes.

Les acquis d'apprentissage visés de l'UE- 213 sont les suivants :

- Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- Expérimenter en « micro-enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- Donner du sens au choix des méthodes
- Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Saisir les tenants et aboutissants de la relation d'aide & Acquérir des repères pour construire une relation
- Saisir la méthodologie du travail social individuel : l'Intervention sociale, ses étapes et son processus
- Saisir les dimensions de l'accueil en travail social et son corollaire la reconnaissance
- Identifier et analyser une demande, réaliser une anamnèse, faire des hypothèses...
- Comprendre l'importance du cadre en travail social
- Mener et comprendre la dynamique et les enjeux de l'entretien en travail social
- Etablir une relation d'aide en faisant preuve d'empathie, respect et authenticité
- Créer un "espace" qui permette à l'usager de s'exprimer en toute confidentialité
- Identifier les ressources des usagers avec leur aide
- Etablir une collaboration avec les usagers
- Favoriser l'autonomie en accompagnant les bénéficiaires

- Evaluer les résultats

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de Méthodes d'intervention en travail social individuel (MTSI) vise à introduire les étudiants aux fondements, aux pratiques et aux enjeux de l'intervention sociale centrée sur la personne, en articulation avec les approches collectives (MTSG). À travers une alternance de séances théoriques, d'analyses de pratiques et de modules immersifs, le cours propose une exploration des postures, des cadres et des outils propres à la relation d'aide en travail social.

Le premier quadrimestre pose les bases conceptuelles et méthodologiques du travail social individuel.

Introduction et contextualisation : la première séance est consacrée à la mise en commun des représentations des étudiantes MTSI et à la comparaison avec les étudiants MTSG. Ce moment permet d'aborder l'histoire du travail social et de situer l'émergence du travail social individuel dans ses dimensions historiques et sociales.

Méthodes d'intervention : les séances suivantes, menées en collaboration avec le titulaire du cours MTSG, visent à cerner les ressemblances et les différences entre les approches individuelles et collectives, à identifier leurs limites et leurs atouts, et à comprendre les étapes de l'intervention sociale à travers l'analyse d'un support filmique.

Le sens et le cadre de l'intervention : les étudiants explorent ensuite la notion de cadre législatif, institutionnel, relationnel et collectif et réfléchissent à la manière dont celui-ci structure et oriente l'action sociale. L'accent est mis sur les articulations entre loi, écoute, sens et collectif, et sur la nécessité de penser l'intervention dans son contexte.

Accompagnement et résilience : une séance est dédiée à la posture professionnelle de l'accompagnant, à la relation d'aide et aux qualités humaines mobilisées dans la pratique sociale. Cette réflexion inclut une approche critique des usages contemporains de la « résilience » et du développement personnel.

La méthode d'intervention individuelle (ISAP) : le quadrimestre se clôt sur une présentation approfondie du processus d'intervention individuelle et de ses étapes, tout en ouvrant à une lecture critique du modèle et à la tension entre participation et intervention.

La suite du quadrimestre ainsi que le quadrimestre 2 est centré sur la mise en pratique, l'analyse réflexive et l'ouverture sur les terrains professionnels. Les étudiants sont invités à mobiliser les acquis théoriques à travers des modules pratiques et des rencontres de terrain, notamment : une journée thématique intitulée « Agir contre les violences : regards croisés et pratiques de terrain » organisée en collaboration avec le Centre de Planning Familial Soralia de Charleroi. Les étudiants participeront également à deux modules pratiques avec l'équipe Prévention et Promotion de la Santé mentale du CPAS de Charleroi, centrés sur l'accompagnement, la prévention et la santé psychosociale.

Démarches d'apprentissage

Ce cours a pour vocation d'incarner, dans sa forme autant que dans son contenu, les postures et la méthodologie du travail social. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre le travail social, mais bien de le vivre au sein même du processus d'apprentissage.

Les séances sont pensées comme des espaces d'expérimentation, de rencontre et de mise en pratique. Dès le début de l'année, les étudiants sont invités à se connaître et se rencontrer à travers des temps collectifs, tels que les petits-déjeuners en groupe, qui offrent un cadre simple et convivial pour expérimenter la rencontre de l'autre. Ces moments visent à faire vivre l'expérience de la relation, de l'écoute et du partage, fondements essentiels de toute démarche d'intervention sociale.

Le cours s'appuie également sur des travaux en petits groupes autour de textes, de situations concrètes et d'analyses de pratiques. Ces temps collaboratifs permettent aux étudiants d'expérimenter la parole partagée, l'écoute active, la reformulation et la restitution de la parole de l'autre. Lors des échanges collectifs, une attention particulière est portée au respect du rythme du groupe, à l'acceptation des silences et à la qualité de l'écoute, soutenus par divers outils d'animation.

Les séances alternent ainsi entre théorie et mise en situation, par le biais de jeux interactifs, d'exercices participatifs et d'analyses réflexives. La théorie transmise est toujours reliée à l'expérience vécue, afin de favoriser une compréhension incarnée et critique des notions abordées.

Cette démarche vise à amener chaque étudiant à construire progressivement ses propres repères méthodologiques, à acquérir des cadres de référence pour penser et analyser les situations rencontrées, et à développer une posture réflexive face à la complexité des pratiques sociales.

Enfin, le cours met au centre la question de la rencontre avec soi, avec l'autre, avec le collectif. Se connaître, se découvrir et accueillir l'altérité constituent autant d'étapes essentielles du processus d'apprentissage et du devenir professionnel de l'assistant social.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante se tient à la disposition des étudiant.e.s pendant les cours afin de répondre à leurs questions.

Sources et références

L'ensemble des références bibliographiques et des extraits de textes utilisés sera indiqué dans les présentations PowerPoint diffusées lors des séances et mis à disposition sur la plateforme Connected. Cette liste n'est donc pas figée : elle s'enrichira au fil des séances, en fonction des thèmes abordés, des échanges en classe et des apports issus des modules de terrain. Cette liste est non exhaustive : les étudiants sont invités à se référer aux supports du cours (PowerPoint et documents déposés sur Connected) pour consulter la bibliographie complète et actualisée des textes étudiés.

- Foucart, J. (2022). Chapitre 4. Le travail social en Belgique francophone : histoire et tendances actuelles. Dans E. Jovelin et L. Liénard Le travail social en Europe : Entre passé, présent et avenir (p. 83-99). Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.jovel.2022.01.0085>.
- De Robertis, C. (2007). Le travailleur social catalyseur de rencontres et de réalisations. Vie sociale, 3(3), 91-96. <https://doi.org/10.3917/vsoc.073.0091>.
- Texte : Pinilla, J. (2009). Le « carré humaniste » du travail social : loi, écoute, sens, collectif. Pensée plurielle, 22(3), 133-146. <https://doi.org/10.3917/pp.022.0133>.
- Lecomte, J. (2005). Les caractéristiques des tuteurs de résilience. Recherche en soins infirmiers, 82(3), 22-25. <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0022>.
- Boris Cyrulnik, Résilience : malentendu sur un concept - La Grande Librairie
- Texte : Conseil supérieur du travail social (CSTS), (2022). Chapitre 4. Processus et réalités de l'intervention sociale d'aide à la personne. L'intervention sociale d'aide à la personne (p. 129-154). Presses de l'EHESP.
- Textes : Conseil supérieur du travail social (CSTS), (2022). Chapitre 5. Les conditions requises pour mener à bien l'intervention sociale d'aide à la personne. L'intervention sociale d'aide à la personne (p. 129-154). Presses de l'EHESP.
- Texte : Brigitte Portal, Négociation et stratégie dans la relation d'aide : la personne partie prenante du changement
- Mucchielli, R. (2020). L'entretien de face à face dans la relation d'aide. ESF Sciences humaines. <https://doi.org/10.3917/esfsh.mucch.2020.03>.
- Molina, Y. (2015). Intervention sociale d'aide à la personne (ISAP) Dans S. Rullac et L. Ott Dictionnaire pratique du travail social (2^e éd., p. 251-255). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.rulla.2015.01.0251>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation comporte deux volets :

- Volet 1 au Q1 : Examen écrit individuel et/ ou duo comportant une analyse et une prise de position professionnelle sur des situations concrètes et/ou des supports (textes, vidéos, ect..) proposés par l'enseignant : 40 % de la note.
- Volet 2 au Q2 : Travail écrit individuel : 60% de la note. L'examen du Q2 se réalisera sur base d'une situation vécue en stage que l'étudiant en lien avec les outils vus aux cours.

La note globale de l'épreuve s'obtient par la moyenne pondérée des deux volets.

En cas de non-présentation du volet 2, la mention PP s'impose à l'ensemble.

En seconde session :

En cas d'échec (note inférieure à 10/20) pour l'ensemble de l'épreuve, l'étudiant représente le volet ou les volets pour lequel/lesquels il est en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Eve	40	Trv	60	Trv + Exe	100
----------------------	-----	----	-----	----	-----------	-----

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du travail social de groupe			
Ancien Code	18_SOAS2B13F	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS2132		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane DESPONTIN (despontins@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Plus qu'une méthodologie d'intervention, ce cours valorise un positionnement professionnel solidaire, en mettant en évidence le lien social. Il vise à :

- Initier les étudiants aux méthodologies du travail social de groupe;
- A comprendre l'intérêt d'une philosophie solidaire et collective, en ce compris dans le travail social individuel;
- A éveiller les étudiants à la référence de l'acteur social et de l'agent de changement, en mettant en place des techniques d'animation démocratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir et de distinguer les méthodologies de travail social de groupe et communautaire :
 - être capable de décrire les critères de distinction de chaque méthodologie ;
 - être en mesure d'expliquer la valeur ajoutée des méthodologies collectives.
- Décrire, expliquer, expérimenter les points de repère de l'animation de réunion.
- Sensibiliser à des techniques spécifiques d'animation par le biais d'une expérimentation et exploration en classe.
- Décrire la démarche de gestion de projet en identifiant le contexte de départ, l'action, l'évaluation et les perspectives.
- Expérimenter la prise de parole être en mesure de structurer un bref discours, d'identifier les paramètres des langages verbal et non-verbal.
- Initiation à la dynamique des groupes de paroles en décrivant les objectifs des groupes de parole et par l'expérimentation en classe.
- Initiation au travail en réseau: comment créer du réseau, en tant que professionnel mais aussi pour les bénéficiaires. Comment tenir compte de ce réseau (enjeux, ...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

• Principales matières vues : les valeurs du travail social collectif, distinctions entre travail social individuel, de groupe et communautaire, la gestion de projet, l'animation de groupe, la gestion de conflit, le groupe de paroles, liens avec la pratique de stage, la prise de parole, le réseau.

Démarches d'apprentissage

- Alternance de théorie et de pratique

- Alternance d'individuel et de collectif
- Valorisation des pédagogies actives et interactives

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le professeur peut être interpellé à tout moment dans le processus de déroulement du cours.
- La pédagogie du projet donne du sens, favorise le lien théorie – pratique et favorise les transferts avec les autres cours de méthodologie

Sources et références

- Les supports seront déposés sur ConnectED au fur et à mesure des séances.
- Les contenus théoriques sont complétés par des annexes.
- Des professionnels extérieurs seront invités pour illustrer sa pratique (exemple : la prise de parole, la gestion de projets,...).

Le cours prendra comme supports les écrits suivants:

- DE ROBERTIS C. et HENRY P., Méthodologie de l'intervention en travail social, Presses de l'EHESP, 2018.
- STEINBERG M.D., Le travail de groupe, un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à s'entraider. Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008
- HOUGRON T. et COUSTY J-J., La conduite de projet, DUNOD, 2015.
- BERTEAU G., La pratique de l'intervention de groupe: perceptions, stratégies et enjeux. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur deux notes égales :

- une note sur 20 correspondant à un examen écrit en Janvier (concernant le noyau dur de la matière vue en Q1);
- une note sur 20 correspondant à un examen écrit individuel remis en Juin.

La non-présentation d'une des parties a pour conséquence la mention "PP" pour l'ensemble de l'épreuve.

En seconde session, l'étudiant représentera la ou les parties non-présentées ou pour lesquelles il est en échec, selon les mêmes modalités qu'en 1ère session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'action collective			
Ancien Code	18_SOAS2B13G	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS2131		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées. L'action collective est une forme d'action sociale qui suppose la mobilisation des populations concernées par le changement nécessaire.

Ce cours de méthodologie du travail social propose de s'intéresser de plus près aux pratiques de TS axées sur la transformation sociale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Concevoir le rôle de l'AS en tenant compte son rôle politique et d'acteur social.

Concevoir le rôle de l'AS comme 'tremplin' à l'émancipation individuelle et au changement collectif.

Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de travail social communautaire et de l'éducation populaire, tout en articulant et en reliant les aspects individuels et collectifs du TS.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours tente de donner des réponses aux éléments de connaissance suivant :

- La transformation sociale. Concerne-t-elle le TS? Concerne-t-elle le citoyen?
- Quel équilibre chercher en tant que TS entre l'émancipation des personnes et la transformation sociale? Prisme d'analyse privilégié : l'éducation populaire.
- Comment le savoir se produit-il? Par la rencontre ...mais à certaines conditions!

Démarches d'apprentissage

Le cours propose une courte immersion dans la sphère du TS éveilleur et acteur de changement.

Il se base essentiellement sur le partage de connaissances, sur la découverte, sur l'étonnement.

Des activités d'intégration sont proposées, elles font intégralement partie du cours.

Le cours invite à la co-construction des savoirs entre étudiants au départ de lectures partagées.

La présence et l'implication sont donc indispensables.

Enfin le cours propose des éléments de transfert avec d'autres disciplines enseignées dont les différentes méthodologie du TS de groupe et la méthodologie du projet.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours se donne en groupe restreint de façon à favoriser la circulation de la parole.
La démarche de co-construction des savoirs est également impliquante.

Une attention particulière peut ainsi être portée à l'accroche de l'ensemble des étudiants à la matière.
La présence au cours est une condition nécessaire à la réussite. Elle sera d'ailleurs évaluée.

Un place est réservée durant les séances de cours pour échanger sur les travaux certificatifs attendus.

Sources et références

Sont mis à la disposition des étudiants et sont matière de cours :

- Des notes de cours comprenant une bibliographie
- Différents articles et documents complémentaires

D'autres documents sont également mis à disposition des étudiants en guise d'illustration ou de prolongement.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'ensemble des documents seront disponibles sur Connect ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours s'opère sur 3 axes:

- L'axe de la participation et l'implication (20%) => participation active et auto-évaluation
- L'axe de la co-construction (30%) => travail individuel au départ d'article à lire et à commenter. Ces articles sont fournis par l'enseignante

Ces 2 premiers axes constituent les 50% de production journalière

- L'axe de l'intégration professionnelle (50%) => travail individuel ou collectif sur situation problématique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Evm	50			Exm	100

Evc = Évaluation continue, Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

En cas d'échec en 1^{re} session,

La 1^{re} épreuve (20%) n'intervient plus dans la cotation. Le 2^e axe est porté à 35% et le 3^e axe est porté à 65%. Les

épreuves 2 et 3 seront présentées durant la session d'examen. Seuls les épreuves en échec doivent être représentées.

En ce qui concerne les épreuves 2 et 3 : seuls celles en échec (ayant contribué à un échec général) doivent être représentées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).